

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021
DELIBERATION N° DE-2021-085**

L'an deux mil vingt et un, le 3 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, Mme BENSOUSSAN (à partir de 18h07), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de 19h14), Mme LIOUSSE (jusqu'à 20h10), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL ; M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme ZITTEL à Mme DUHART ; M. ESTEBAN à M. ABADIE (jusqu'à 19h14) ; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD (à partir de 20h10).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 18h07, délibération n°7).

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. LAIGUILLON,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Subvention exceptionnelle d'investissement en faveur de l'association La Locomotive.

La Ville de Bayonne a engagé un vaste programme de rénovation du pôle des musiques actuelles (rockschool et salle de concert) situé porte de Mousserolles, dans la casemate et dans le pavillon Y. Les travaux, qui viennent de débuter, ont nécessité le relogement de l'association La Locomotive en charge, par convention avec la Ville, de cet équipement culturel. C'est ainsi que la rockschool de La Locomotive est relocalisée aux 2 et 4 rue Balichon pendant toute la durée des travaux, à savoir quatorze mois environ,

le loyer de ce local étant pris en charge par la Ville.

La Locomotive souhaite améliorer l'isolation phonique entre les diverses salles de ce local mis temporairement à sa disposition. Pour ce faire, elle sollicite auprès de la Ville de Bayonne une subvention exceptionnelle d'investissement de 1 600 € pour l'aider à financer des travaux d'isolation phonique dont le coût est évalué à un peu plus de 7 000 € TTC.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement de 1 600 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de financement à intervenir avec cette association.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services